

Bonneval en bonne vallée ...

Septembre 2000

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 8

*Cette année nous vous invitons à découvrir le samedi 30 septembre **Saint-Maur-sur-le-Loir**. Vous trouverez tous les renseignements concernant cette visite en fin du bulletin.*

En préparant cette visite nous avons eu le plaisir de retrouver Jean-Claude Ponçon. En 1984, à l'occasion de la sortie des "Hauts du Loir", les Amis de Bonneval ont organisé l'exposition des dessins originaux de Alain Ponçon. Avec l'aimable autorisation de l'auteur, nous vous invitons à redécouvrir deux textes de ces "Hauts du Loir" dont le cadre est fortement inspiré par la commune de Saint-Maur.

Comme de bien-entendu, vous retrouverez les nouvelles toutes fraîches de l'an 1900, sélectionnées par Jean-Luc Durand dans le Messager.

Alain Lelong.

La lie

Il est sorti comme d'habitude. Il a fait le tour du jardin. Il a regardé l'est pâlir. Les mains dans ses poches, le poing serré sur son couteau.

Il avait le nez triste, l'âme et le coeur lourds.

Le regard inquiet, il a cherché d'où ça pouvait venir, comme un chien, l'insolite. Il a pensé à sa vigne, ses deux vignes, celle du cimetière et celle du pays, celle du cimetière surtout au soleil plein sud, les pieds dans les cailloux.

Arthur aime la vigne, c'est sa gloire personnelle.

Il a soixante-dix-sept ans. Il a refait ce que son grand-père faisait, les "côteaux du Loir". Il a fait imprimer des étiquettes, rien que pour lui, pour le plaisir, du vin à compte d'auteur ! Il en donne à qui en veut. Sa dernière aventure, son testament, il l'offre à la régalaide.

Il n'a jamais compris, quand il était gosse, pourquoi ils avaient arraché les sarments, labouré, hersé. Le blé c'est le travail, le vin c'est le plaisir. Un beau jour il s'est décidé. Il est parti

en Touraine apprendre à planter, à tailler, à choisir des plans.

Il a planté, il a récolté. Il y a vingt ans de ça, hier. Il conserve en lui, inoubliable, le premier souvenir du pressoir accroupi comme une femme en corset, pissant son sang mousseux.

A vrai dire, il est mauvais son vin, couleur d'encre violette, plutôt aigre, plutôt dur. Il ne pèse rien. Il tourne. Il n'est buvable que les années exceptionnelles. Arthur ne fait pas la différence. Il boit tout et offre le reste !

Il réussit quand même, un jour, à enivrer un compartiment entier entre Châteaudun et Tours...

Derrière lui, à travers les croisillons éclairés, il voit Ernestine trotter... Il ne comprend pas cette inquiétude, ce léger vertige, cette fatigue.

Il est au milieu de l'allée du jardin, légèrement voûté, silencieux... Des images de sa femme flottent. Ernestine jeune fille, Ernestine mariée, Ernestine accouchée.

D'un seul coup, le ciel s'est renversé. Il a vu d'ouest en est le ciel défilé. Il a pensé qu'il allait faire beau. Il n'est jamais tombé. Il est mort avant, et c'est Ernestine qui l'a retrouvé, allongé, le visage sur le côté, le nez et la moustache dans l'herbe.

Le lavoir

C'était une cabane, en planches au milieu des joncs, on y arrivait par un chemin de bois monté sur pilotis au-dessus du pré... C'était notre navire, c'était la maison des explorateurs, c'est là que j'ai pris mon premier poisson, un vairon par la queue avec un hameçon à anguilles !

Pour y arriver, il fallait passer devant la grand'cour, déboucher par chez André et enfiler la cavée le long du mur de la ferme à Marie. C'était long, c'était dangereux. Les chiens aboyaient. Les rideaux se soulevaient. Par dessus sa haie Gaston apparaissait quelquefois comme un diable hurlant...

Nous n'étions vraiment tranquilles que lorsque nous entrions dans le chemin creusé par des millénaires de ruissellement dans le silex et aplati par l'homme, recouvert par une voûte de feuilles, de branches emmêlées, de ronces aventureuses qui nous protégeaient du genre humain et de ses acolytes, les instituteurs, les chiens, les vieilles, les règles de la morale chrétienne et laïque.

Le lavoir, c'était notre destination première, notre lieu de rendez-vous, la gare pour nos aventures. Mais nous n'y arrivions jamais en ligne droite. La cavée, son fossé profond et le bois à Germain offraient trop de tentations à nos curiosités. ...

"T'as vu le nid ?".

Et aussitôt nous sautions le fossé et après avoir fait rouler les pierres, dérangé une tourterelle, nous étions dans le bois, le nez en l'air, clignant de l'oeil vers un nid toujours haut ou trop vieux...

Cinq minutes plus tard, nous nous approchions le coeur battant, courbés, tendus, d'un fourré où la masse sombre d'un sanglier au gîte nous attirait irrésistiblement...

C'était quand même avec soulagement que nous finissions par nous apercevoir que nous n'avions vu qu'une souche de chêne vermoulue et noire.

Et René concluait toujours :

"Ça aurait pu, n'empêche".

Nous revenions toujours au chemin... Quelquefois pour repartir aussitôt de l'autre côté, sur le talus au soleil à la poursuite d'un lézard... Nous n'avions vraiment peur que des

vipères. Les silencieuses et glissantes vipères...

Mon arrière grand-mère, la "p'tite Mémé" avait un don ; elle était capable de sentir la présence d'un reptile dans un champ avant d'y entrer.

Les glaneurs de chez nous, les vieilles et les enfants avant de pénétrer dans le châume interrogeaient du regard les bornes des champs. En principe, lorsqu'elle passait devant un champ habité, mon arrière grand'mère déposait un silex sur sa borne... Mais pour être sûr, on l'interrogeait quand même !

Nos têtes de gosses étaient pleines de fagots remplis de vipères, de bottes de foin infestées d'aspics, de pierres à ne soulever sous aucun prétexte.

Nous débouchions finalement sur le pré au bas du bois, un peu plus loin la rivière molle et noire nous attendait.

Devant nous le chemin de planches conduisait au lavoir. Un lavoir vide, désert, silencieux, solitaire.

Depuis longtemps les lavandières avaient cédé le terrain aux galopins. Elles avaient perdu la bataille du jeudi...

Les unes (les plus jeunes souvent) descendaient le "carosse" plein de linge appuyé sur la hanche, les autres faisaient cahoter brouettes et lessiveuses sur les cailloux de la "cavée". Celles-là en général laissaient sur place leurs "carosses", leurs battoirs, leurs savons. Dans le village on ne chaparde pas. Chacun sait ce qui appartient à l'autre et le respecte de façon maniaque, intolérante ...

Brusquement la petite maison de bois retentissait de coups, de rires, d'éclats de voix. Chacune s'installait, le linge bouilli à droite, les genoux calés sur la paille tassée au fond de la boîte, le battoir appuyé sur le rebord oblique du lavoir.

Chacune lançait son mot qui rebondissait quelques instants puis mourait. Les sons, au début, se heurtaient, les tonalités fusaient et dérapaient puis brusquement sur un nom, une exclamation, un rire, le choeur villageois prenait son élan, son rythme, comme un moteur.

Elles jetaient alors leur linge dans le courant. L'eau peu à peu devenait bleue, puis blanche comme un ciel qui se couvre, juste avant que les battoirs n'entrent à leur tour dans la danse. C'était tous les jours entre deux et quatre heures la même partition, sauf le jeudi, parce qu'un jeudi nos grands-pères interrompirent brusquement une

répétition à coups de pavés...

A cette époque-là, les gamins c'étaient Arthur, Julot, Marcel, André, Germain et tous les autres qui tâtent maintenant la vie du bout de leurs cannes de coudrier ou surveillent les passages sur la route assis sur la pierre posée devant leurs porches.

Ils n'avaient pas de livres, ils n'avaient pas de jouets. Ils avaient des culottes trop larges pour leurs genoux, des berêts et à Noël une orange seulement, mais côté conneries ils étaient célèbres dans la région. Ils en avaient fait à tout le monde... Celle du lavoir avait agité le pays pendant deux mois...

Toute l'histoire avait commencé par un seul caillou arrivé par erreur au milieu de l'eau.. C'était l'époque des nids, mai-juin, par là. André, qui n'avait jamais été fort pour grimper aux arbres, avait trouvé un nid de pigeons, de pigeons presque faits, qui débordaient du maigre support de brindilles... André se voyait déjà ramener les proies à la maison, superbe, triomphant... Il entendait les exclamations de sa mère "Mon p'tit Dédé, mon fi".

Mauvais grimpeur, pas adroit non plus, la pierre qui devait obliger les pigeons à quitter le nid, après une superbe parabole plongea au milieu du concert des battoirs qui se transforma brusquement en bruit de volière affolée... André ne demanda pas son reste et détala suivi comme son ombre par son copain Ernest pourtant plus grand et plus âgé que lui. A vrai dire ce n'était pas la première fois qu'un caillou se perdait du côté du lavoir, volontairement ou pas... L'affaire serait morte d'elle-même, si "la Grouillin" ne s'était pas trouvée là.

Elle se prétendit blessée à l'oeil. Remonta en hurlant la cavée, pleurnichant, hurlant, criant à tous les échos du pays... C'est comme cela que Germain et son frère Arthur apprirent la nouvelle... Ils étaient aux premières loges juste en haut de la cavée, ils eurent la première version, la moins bonne, mais ils purent faire le rapprochement avec les ombres de Dédé et d'Ernest qu'ils avaient vus passer cinq minutes plus tôt à la lisière du bois au bout de leur cour...

Le soir tous les gamins se réunirent, effarés mais grisés par le bruit de l'innocent caillou.

Marcel lança la seule conclusion possible :

"Les gars, j'allons y'eu z'y faire ouère à ces salopes..."

Et ils leur firent savoir les jeudis suivants.

Dix, vingt, trente, quarante cailloux s'abattirent sur le lavoir, des gros, des pavés, de la mitraille...

Le jeudi d'après l'eau devint trouble, terreuse, puante, visqueuse, elle charriait purin, bouse et crottin...

Il paraît même que certains draps furent tachés...

Puis ce fut le tour des carosses qui furent volés puis retrouvés au vannage de Mémillon.

Cette fois toutes les familles du village arrivèrent à ébullition... Le soir, les ombres des maisons étaient peuplées de cris de femmes, de cris d'enfants, de hurlements de pères, de pleurs, d'interrogations, de contre-interrogatoires, d'autres cris. En désespoir de cause on fit venir les gendarmes de Bonneval.

Deux gendarmes descendirent de leurs bicyclettes et firent une enquête longue et minutieuse, et revinrent à la ville, ils n'avaient rien vu, rien surpris, rien appris, les petits espions étaient partout, bien renseignés, habiles, rapides, silencieux, ivres de leur guerre.

L'affaire se termina par la victoire des gosses. De guerre lasse les hommes du pays (le conseil municipal au complet) décidèrent : "Qu'y avait ben assez d'jours pour lessiver dans la s'maine sans v'ni les emmerder l'jeudi des gosses !"

Il est probable aussi qu'un secret amusement secoua les bedaines de l'époque et qu'une sorte de complicité nostalgique les aida à prendre leur décision...

Finalement nous débouchions tous dans le pré de Madés. Le lavoir désert et son gris chemin de planches nous attendaient. La porte était ouverte sur le courant qui glissait tranquillement entre les joncs.

Les maisons avaient disparu derrière le bois de la pente.

Pies, pigeons, merles, pinsons, corneilles s'envolaient alors en jacassant, gardons, perches brusquement sortis de leur léthargie de début d'après-midi se sauvaient d'un coup de queue au creux des herbiers ou sous les berges creuses.

C'était le début de la grande terreur animale. Nous étions chez nous. On refermait la porte du lavoir. Le bateau pouvait lever l'ancre. L'Amérique, l'Afrique, la Russie. Tout ça. C'était à deux pas, l'autre rive où paissaient les vaches.

Quelques nouvelles de 1900, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

1^{er} JUILLET 1900.

Vol à la gare. - Dans la nuit de dimanche à lundi, au cours d'une ronde, M. Guerrier, chef de nuit à la station de Bonneval, a tiré deux coups de fusil sur un individu qui était en train de tirer du vin à un tonneau.

Le maraudeur, n'ayant pas été atteint s'est enfui avant d'avoir été reconnu. Il a abandonné près du tonneau une cruche pleine de vin et un arrosoir vide.

L'enquête ouverte par la gendarmerie n'a pu amener la découverte du coupable.

8 JUILLET 1900

Avis.- Passage de Troupes.- Le Maire de Bonneval donne avis qu'un détachement du 32^e régiment d'artillerie composé de 9 officiers, 197 hommes, 118 chevaux et 12 voitures, se rendant de Fontainebleau au camp d'Auvours, arrivera à Bonneval le 21 courant et en repartira le 22.

Ces troupes seront logées chez les habitants, dans les quartiers Saint-Sauveur, des Gabaudières, Hérisson et de la Grève.

15 JUILLET 1900.

Flacey.

Pour manger à l'oeil.- La Patrie, bien connu dans notre région, est un gaillard qui, s'il n'a pas beaucoup de cheveux, ne manque cependant pas de toupet; en voici la preuve :

Mercredi dernier, alors qu'il était allé faire une excursion du

côté de Flacey, il se présenta à la ferme de Vrainville. Mais, en l'absence de leurs maîtres, les domestiques n'eurent-ils pas l'impudence de lui refuser à manger. Fi donc! cette valetaille! La Patrie eut tôt fait de la chasser et sans plus de cérémonie il s'installa à table et se fit servir à manger à grand renfort de menaces.

Mais hélas, ici bas, rien ne saurait durer! Le revers de la médaille ne tarda pas à se présenter sous l'aspect de deux gendarmes qui sans plus de façon cueillirent l'infortuné La Patrie et l'escortèrent complaisamment jusqu'à l'hôtel des haricots de Châteaudun, ce qui fit dire à grand nombre de loustics, en le voyant passer: " La Patrie est en danger ".

Saint-Maur.

Une querelle.- Lundi dernier, le nommé Fréon-Guillaumeau rencontra, dans le hameau du Rouvres, sa parente, la femme Fréon-Gasselin, avec laquelle il n'est pas positivement en bon termes. Une querelle éclata et, dans le feu de la discussion, il la frappa d'un coup de poing sous le menton et d'un coup de bâton sur la main.

Plainte a été portée par la battue.

Le 14 Juillet a été célébré cette année avec un éclat et un entrain extraordinaire.

De très bonne heure des bombes tonnantes à intervalles réguliers, réveillent la population, annonçant un jour de

fête.

A neuf heures, est faite une distribution extraordinaire de vivres aux indigents. Le restant de la matinée est consacré aux décorations et pavoisements faits avec un grand goût et dénotant un certain art de la part des organisateurs.

A deux heures, M. Jolivet, adjoint au maire, passe la revue des sapeurs-pompiers, et leur remet le magnifique drapeau offert gracieusement à la compagnie par notre distingué maire, M. Gosme, qu'un deuil cruel et récent tient éloigné. M. Jolivet prononce à ce sujet une allocution remplie du plus pur patriotisme à laquelle le sympathique lieutenant M. Briant répond par un discours très applaudi.

Pendant ce temps, M. Robin, conseiller municipal, organise le tir à la carabine qui ne cesse qu'au coucher du soleil.

On se dirige ensuite vers les jeux et les courses aux drapeaux pour les petits garçons et les fillettes. Lorsque la série des jeux est épuisée, M. Jolivet remet (en la maison d'école des garçons) un livret de caisse d'épargne de 5fr. alloué à chaque lauréat du certificat d'études. Il leur fait à ce sujet un petit cours improvisé d'économie domestique. L'instituteur et l'institutrice, chacun en ce qui le concerne, remettent à leur plus jeune lauréat un magnifique prix offert par M. Jouanneau, conseiller général.

A sept heures, le banquet réunit

une cinquantaine de convives. La salle est artistement décorée; des guirlandes, de la verdure en abondance et des trophées de drapeaux, lui donnent un cachet de coquetterie qui fait plaisir à l'oeil.

Le repas est empreint jusqu'à la fin de la plus franche gaieté et de la plus grande cordialité.

Au champagne offert par M. Le comte René de Rougemont, deux nouveaux discours sont prononcés: l'un par M. Jolivet qui préside et l'autre par M. Briant. Ils sont tous deux vigoureusement applaudis.

Après le repas, un concert donné par quelques amateurs, que l'on pourrait qualifier d'artistes, égaye la foule que le Bal (très animé) n'intéresse plus et la retient jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

Un Lecteur du Messager.

Une querelle.- On nous écrit: La femme Fréon-Gasselin a une singulière façon de se poser en victime et raconte les choses à son avantage. Aussi, afin de remettre les choses au point, je vous prie M. le Rédacteur d'insérer la rectification suivante:

Lundi 9 juillet, les époux Fréon-Guillaumeau, vauquaient à leurs occupations, lorsque la femme Fréon-Gasselin vint à passer et se mit à les invectiver d'une odieuse façon, ainsi qu'elle en a contracté la douce habitude.

A une réponse de M. Fréon-Guillaumeau, elle lui lança un caillou en plein visage, caillou qu'elle tenait dissimulé derrière elle. Alors, cédant à une bien légitime colère, ce dernier lui aurait certainement administré une fameuse tripotée, si sa femme ne l'en avait empêché.

Il n'en existe pas moins que la femme Fréon-Gasselin est allée déposer une plainte, après avoir lancé une pluie de cailloux jusque dans la cour des époux Fréon-Guillaumeau qui n'ont dû leur salut qu'à la fuite.

Singulière moralité que celle qui consiste à attaquer et se plaindre..... F...

29 JUILLET 1900.

Mouton trouvé.- Jeudi dernier, en se rendant dans son jardin, Mme Langevin, de Pulois, fut fort étonnée d'y trouver un mouton.

L'animal en question aurait été perdu par un berger qui, conduisant un troupeau, semblait se diriger sur Voves.

Mme Langevin tient le mouton à la disposition du propriétaire.

12 AOUT 1900.

Montboissier.

Bête malfaisante. - Mercredi, vers neuf heures du soir, M. le Curé d'Alluyes passait tranquillement au pont de l'île, lorsqu'un chien de M. Jeandron, se jeta soudainement sur lui et mit sa soutane en lambeaux.

Ce chien serait celui qui, l'an dernier, fit à un ouvrier de Montboissier une morsure qui l'obligea de recourir au médecin et de garder le lit pendant quinze jours.

Décidement voilà une bête bien malfaisante et qui doit causer beaucoup d'ennuis à son maître!

Faudra-t-il créer contre elle une société protectrice?

19 AOUT 1900.

Accident.- Dimanche dernier, un bonnavalais, M. G..., revenait de Paris à motocycle,

lorsqu'en arrivant à Chartres, il ne put éviter une collision avec une attelée de plusieurs chevaux qui se mit en travers de la route.

Conclusion: Le motocycle quelque peu avarié fut renvoyé à Paris pour subir des réparations et M. G..., assez sérieusement contusionné, tant bien que mal, gagna la gare et prit le train pour revenir à Bonnaval où il reçut les soins d'un médecin dès son arrivée.

Saint-Maur.

Vol.- Jeudi 5 courant, Mme veuve Thibault, cafetière à La Touche, a constaté qu'un maraudeur lui avait soustrait 5 bottes de glanure qu'elle avait laissé dans un champ.

Mme Thibault, qui estime sa perte à 5 francs a porté plainte.

Le gibier sur les bords de la Conie.- Les chasseurs du canton d'Orgères signalent la situation suivante:

Depuis un certain temps déjà, les riverains de la Conie, ne trouvant plus le placement de leur ruche, se dispensent de la retirer du lit de la rivière, et la masse de ruche vieille qui reste là sert de refuge à une quantité considérable de renards et autres bêtes malfaisantes qui détruisent, dans un large rayon, toutes les couvées de perdrix.

Le Conseil général ne pourrait-il, se demandent les chasseurs, allouer une prime-qui serait prise, si l'on voulait, sur le produit des permis de chasse-pour la destruction de ces destructeurs de gibier?

C'est une idée que nous soumettons à qui de droit.

Thiville.

Au loup.- Depuis un certain temps, un loup mettait à contribution les troupeaux des environs de Thiville. Mercredi matin, le fauve fut aperçu par le garde Blondeau, au moment où il se réfugiait dans le bois des Prés.

On organisa une battue et bientôt Messire Loup tombait sous le plomb de MM. Blondeau et Barrault. Le fauve pesait 31 kilos.

Attelage volé.- Ces jours-ci, M. Marolle, aubergiste au Point-du-Jour, à Bonneval, voyait arriver chez lui un individu avec cheval et voiture qui, après lui avoir confié son attelage, disparut sans dire où il allait.

Surpris de ne plus revoir le singulier conducteur. M. Marolle prit l'adresse sur la plaque de la voiture et écrivit au propriétaire, M. Huchet, à Saint-Pellerin, pour lui demander ce qu'il devait faire de l'attelage.

Cheval et voiture avaient été volés, voilà environ un mois chez M. Huchet qui répondit à M. Marolle de garder le tout en attendant son arrivée, et de prévenir la gendarmerie.

Samedi, M. Huchet rentrait en possession de son bien.

Le voleur serait un nommé Cochonneau, ancien domestique chez M. Huchet. Cet indélicat serviteur qui a déjà subi des condamnations pour ce genre de vol est activement recherché par la gendarmerie. Avant de venir à Bonneval il s'était rendu à Chartres où il aurait vendu un chien volé également.

Thiville.

Tué par une mine.- Jeudi dernier, alors qu'il travaillait à la

carrière de M. Jauneau, à Villangeard, M. Frédéric Durand, de Thiville, avait allumé une mine qui n'en finissait pas d'éclater, impatienté il voulut s'approcher, mais au même moment la mine éclata tuant net le malheureux ouvrier.

16 SEPTEMBRE 1900.

Veau phénomène.- Ces jours-ci, une vache appartenant à M. Renault, de Saint-Martin, a donné le jour à un veau monstre. Ce curieux animal, que son propriétaire a fait abattre, a vécu trois jours, il avait l'arrière d'un veau, la queue plantée au milieu du dos, la tête et les pattes de devant d'un bouledogue. Il paraissait vouloir vivre.

30 SEPTEMBRE 1900.

Vol à l'église.- Ces jours-ci un malfaiteur a pénétré dans l'église de Bonneval et, à l'aide de pesées qui semblent avoir été faites avec un ciseau à froid; a fracturé le tronc placé sous la statue de Saint-Antoine: un deuxième tronc placé à côté du premier a subi des tentatives d'effraction. Une somme d'environ 3 fr. a été volée.

Accident.- Samedi matin, M. Delétang, mercier à Bonneval, se trouvait en cabriolet sur la route de Chartres, en compagnie de son employé, lorsqu'arriva le tramway de 9h. 48. A la vue du train, le cheval prit peur et se jeta devant la machine, en travers de la voie. En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le cabriolet fut réduit en miettes. M. Delétang s'étant logé dans la capote n'eut qu'une éraflure

à la jambe et son employé qui avait eut la présence d'esprit de sauter en avant n'eut qu'une légère blessure à la cuisse et son pantalon déchiré. C'est un pur hasard que tous deux n'aient pas été broyés. Quittes pour la peur ils ramenèrent à Bonneval le cheval qui s'est également tiré sain et sauf de cet accident qui pouvait avoir de cruelles conséquences.

14 OCTOBRE 1900.

Montboissier.

Entre curé et châtelains.- Nous avons relaté, en son temps, l'aventure arrivée à M. le curé d'Alluyes qui, paraît-il, aurait eu sa soutane déchirée par le chien des châtelains de Montboissier (M. et Mme Jeandron), en passant à bicyclette sur la route qui borde la propriété de M. Jeandron.

M. le curé, s'étant vu refusé le prix de sa soutane qu'il a dû remplacer, attaque les propriétaires du chien en justice et demande 100 fr. tant pour le dommage qui lui est causé que pour injures qui lui auraient été adressées.

Nous donnerons le dénouement de cette affaire s'il y a lieu.

4 NOVEMBRE 1900.

Bonneval.

Justice de paix.- C'est lundi dernier que s'est terminée, en justice de paix l'affaire de M. le curé d'Alluyes contre Mme Jeandron, de Montboissier.

M. le Juge de paix a renvoyé les parties dos à dos.

18 NOVEMBRE 1900.

Saint-Maur.

Plusieurs gamins de la commune de Saint-Maur, voulant sans doute, essayer leur adresse

n'ont trouvé rien de mieux que de jeter bas à coups de cailloux les carreaux d'une fenêtre d'une maison inhabitée appartenant à Mme veuve Goblet, de Saint-Maur.

Une douzaine de carreaux ont mordu la poussière, et la propriétaire furieuse, cela se comprend, a porté plainte. N'aurait-il pas mieux valu faire payer la casse aux parents qui se seraient certainement chargés de tirer les oreilles à leurs polissons d'enfants.

Une bonne leçon et quelques taloches suffisaient car ce n'était en somme qu'une gaminerie.

9 DECEMBRE 1900.

Pré-Saint-Evroult.

Vol d'une vache.- Dans la nuit de dimanche à lundi une vache appartenant à M. Hénault Pierre, cultivateur au hameau de Mézières, commune de Pré-Saint-Evroult, a été volé par un hardi malfaiteur.

Des empreintes de pas laissées par le voleur et la bête ont été relevées et suivies jusqu'au hameau de Lolon où l'on a perdu toutes traces.

La vache volée si audacieusement à M. Hénault est de taille un peu au-dessous de la moyenne, brune, avec quelques petites taches blanches à la tête;

la corne gauche est horizontale, le bout revenant sur le front; la droite est plus verticale.

Les personnes qui auraient, au sujet de cette vache, des renseignements utiles à fournir, sont priées d'en aviser sans délai, ou la gendarmerie, ou le maire de Pré-Saint-Evroult, ou bien l'intéressé, lequel estime sa perte à 250 fr.

23 DECEMBRE 1900.

Pré-Saint-Evroult.

Vache volée et retrouvée.- La vache volée chez M. Hénault, de Mézières, vient d'être retrouvée dans l'étable de Mme Toury, à Lolon. Voici comment elle y avait été amenée:

Un petit-neveu de la veuve Toury, le nommé Pasteau, était venu travailler avec sa femme à la ferme d'Edville. Sa tâche terminée, le couple était venu habiter chez la grand'tante, dont il s'était juste à point rappelé la parenté.

Pasteau disait avoir quelques économies avec lesquelles il achèterait une bonne vache pour se mettre à son compte.

Il simula plusieurs voyages: un en Normandie, un à Courtalain et le dernier à Chartres. A ses premiers voyages il prétendait

avoir acheté une vache qu'il avait, disait-il, laissée chez M. Jeandron.

A son retour de Chartres il eut une variante et dit avoir laissé l'animal à la Bourdinière, toujours avec les vaches à M. Jeandron, cependant.

Pressé, par sa tante, d'aller chercher l'animal, il partit certain soir et rentra vers trois heures du matin ramenant une vache qu'il avait, disait-il, troquée à M. Jeandron contre la sienne.

Quelques jours plus tard il vendit sa vache à sa brave femme de tante et partit avec sa femme.

Mme Toury recevait ces jours-ci la visite de l'une de ses filles et lui raconta le marché qu'elle avait fait. Celle-ci connaissant le vol dont M. Hénault avait été victime se douta de quelque chose de louche et conseilla à sa mère d'aller voir M. Jeandron; ce dernier n'avait comme de juste pas vu Pasteau. Mme Toury, après sa visite à M. Jeandron fut fixée sur l'honnêteté de son charmant petit-neveu. Elle fit prévenir M. Hénault qui reconnut sa vache et fut heureux de la ramener dans son étable.

La gendarmerie prévenue est sur les traces de Pasteau qui,

Les Amis de Bonneval ont publié quelques documents que vous pouvez vous procurer :

Retrospective archéologique

catalogue de l'exposition qui s'est tenu en 1990 au musée de Bonneval

50,00 F

Pré-Saint-Evroult (1995)

40,00 F

Trizay-lès-Bonneval (1996)

épuisé

Neuvy-en-Dunois (1997)

épuisé

Bonneval, "Chapitre de l'église et cure de Saint-Michel de Bonneval"

d'après le manuscrit de l'abbé Beaupère (1998)

épuisé

*Les publications épuisées, seront prochainement rééditées.
Mais par manque de temps nous ne pouvons en éditer de nouvelles.*

Samedi 30 septembre 2000

Sortie annuelle des Amis de Bonneval

visite de la commune

de Saint-Maur-sur-le Loir

Programme de la journée :

14 h 30 : Site de Mémillon (Rendez-vous à l'entrée de la ferme en venant de Meuve)
Visite complète du site de Mémillon commentée par M. Jacques Guillaumin.

Pour les personnes qui n'ont pas de voiture, rendez-vous à Bonneval, place de la mairie à 14 heures

16 h 30 : Site du Baignon
visite commentée du site des mégalithes par M. Jean-Luc Renaud.

17 h 30 : Eglise de Saint-Maur-sur-le-Loir
visite commentée de l'église par M. Jacques Guillaumin.

18 h 30 : Eglise de Dancy
visite commentée de l'église par M. Jacques Guillaumin.

vers 19 h 30 : Salle communale de DANCY (à côté de l'Eglise)
vin d'honneur offert à tous les participants

vers 20 h 30 : Salle communale de DANCY (à côté de l'Eglise)
repas annuel des Amis de Bonneval : **grand rata beauceron**.

Prix du repas (boissons comprises) : adultes	130 F
enfants de moins de 12 ans	65 F

Le repas est ouvert à tous.

Pour s'inscrire il suffit de déposer le coupon ci-joint accompagné d'un chèque à l'ordre des Amis de Bonneval avant le 20 septembre à l'Office du Tourisme de Bonneval (Logis des Trois Marchands) ou de l'adresser par courrier aux :

Amis de Bonneval - B.P. 40 - 28800 Bonneval.